



COMITE D'ETABLISSEMENT DE L'OUEST
DU 29 MAI 2008

LCL

www.fo-lcl.fr

mai 2008

PLAN D'ENTREPRISE CRESCENDO II
VOLET DÉVELOPPEMENT ET IMPACTS SUR LES UNITES DE LA Ddr OUEST

Globalement, les CHSCT ont voté contre ce projet.

Le projet initial contenait un volet harmonisation des horaires, cette partie a été retirée pour être traitée séparément. Les élus devaient donc se prononcer sur les autres éléments du Plan Crescendo II.

L'application de ce plan engendre notamment :

- *la fermeture de points de vente.*
- *l'accélération des automatisations.*
- *une nouvelle baisse des effectifs.*
- *une augmentation de la charge de travail administratif pour les commerciaux.*
- *une plus grande dégradation des conditions de travail.*

L'expertise nationale, remise au CCE le 13 mars, présente des constats sur l'organisation de l'entreprise, met l'accent sur les difficultés rencontrées par les salariés dans les différents métiers et préconise des actions.

Les élus ont demandé, entre autre, à la Direction quelles mesures elle comptait mettre en oeuvre suite à ces recommandations et attendent toujours des réponses concrètes.

Pour toutes ces raisons, FO LCL a refusé de participer au vote.

EVOLUTION DU SITE DE BAYEUX SUITE AU PROJET CARAT

Le CHSCT local a donné un avis globalement défavorable.

Ce projet permet de réintégrer le personnel ex-gestitres par l'apport de nouvelles activités et par le renfort des équipes existantes. Cependant, l'affectation définitive de l'ensemble de ce personnel n'est pas encore réalisée.

Il en est de même pour ce qui est de la mise en place du traitement des ordres de la clientèle Entreprise qui n'interviendra qu'en juin et qui ne concerne que 9 ETP. D'autre part, ces changements entraînent la modification des horaires variables et la suppression de la prime d'équipe pour le personnel de SVP Valeurs Mobilières. Ces décisions ne font pas l'unanimité des salariés.

C'est pourquoi FO LCL a donné un avis défavorable sur ce projet.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES AU 1^{er} TRIMESTRE 2008

Le nombre d'heures supplémentaires déclarées sur la période février à avril 2008 se décompose comme suit :

BAP 424 heures pour 44 personnes.

Fonctions Centrales : 7 H pour 1 personne.

UAC BAYEUX : 6 H pour 3 personnes.

DMEI : 1 H pour 2 personnes.

Soit au total 438 Heures pour 50 personnes.

Si on fait une moyenne, on obtient 8 H 45 par déclarant et 2,24 % de l'effectif total de l'Ouest.

Les chiffres 2007 étaient de même niveau, cela ne correspond toujours pas à ce que nous constatons chaque jour dans les agences ou unités malgré les déclarations du Président du CE et de certains DR.

En 2007, FO LCL avait demandé une évolution dans la culture sur les heures supplémentaires, pour tenir compte de la réalité vécue sur le terrain, en précisant que seule la Direction peut impulser ce changement à travers la hiérarchie locale. Nous avons renouvelé notre demande.

La Direction va faire une communication au personnel sur le code à utiliser pour déclarer les heures supplémentaires récupérées.

Une réflexion est en cours, au niveau national, pour améliorer le système et permettre d'automatiser la comptabilisation des heures supplémentaires récupérées.

HARMONISATION DES HORAIRES POUR LA DdR OUEST

Ce projet est à nouveau présenté au CE en dehors du plan Crescendo II et avec des modifications (la conservation de l'ouverture le lundi pour Rennes Monnaie, St Malo Rocabey et Caen République ainsi que les sites Banque Privée de ces villes)

Les effets attendus par LCL à la suite des modifications se déclinent comme suit :

- meilleure lisibilité de nos horaires pour la clientèle et les prospects.
- Amélioration de la communication et des échanges entre les différentes unités commerciales, notamment au sein d'une DGA, facilitant de fait les réunions des équipes et la fluidité de l'information.
- Adaptation du régime de travail des équipes d'appui à tous les points de vente.

Les arguments présentés par la Direction sur l'intérêt de ces changements pour les collaborateurs sont les suivants :

- ❖ Développement du travail sur 4,5 jours, ménageant un week-end de 2,5 jours et permettant une prise régulière et effective de la RTT.
- ❖ Moindre ampleur des changements d'horaires de travail à l'occasion des mobilités.

Impact au niveau de la DdR Ouest :

- 58% des agences seront ouvertes à 8h30, 30 % à 8h45 et 12% à 9h.
- 54% des agences fermeront à 17h30, 30% à 17h45 et 16% à 18h.
- Après la généralisation des automatisations, il restera 4 régimes de travail pour 8 actuellement.
- 15 agences passent du régime 39 heures à 36h50 et 1 de 37h33 à 36h50.
- 17 agences changent de jour d'ouverture (du lundi/vendredi vers mardi/samedi)
- 16 périodiques sans changement.
- 1 périodique passe permanent : Noirmoutier.
- heure commerciale : pas de modification

Le dossier de l'harmonisation des horaires va être présenté aux CHSCT locaux pour avis puis repassera en CE pour avis également.

La mise en oeuvre est prévue en "big bang", la date sera fixée au niveau national.

FO LCL est intervenue auprès de la Direction pour défendre le maintien d'ouvertures d'agences du lundi au vendredi et du mardi au samedi quand le nombre de points de vente dans une même ville permet cet éventail (voir notre intervention sur le compte rendu de mars 2008). Nous nous sommes félicités de constater que 3 villes allaient bénéficier de cette opportunité et avons renouvelé notre demande sur d'autres grandes villes. Nous avons également interpellé la Direction sur la possibilité de revenir sur le choix des cycles (l'un d'entre eux ne semble adapté ni à la fréquentation clientèle, ni aux souhaits des collègues, celui qui est nommé "cycle 9h automatisée"). La Direction a alors décidé de

laisser à la main des Présidents de CHSCT le choix des cycles horaires, sans revenir ni sur les jours d'ouverture, ni sur les régimes temps de travail. Suite à une autre demande de FO LCL en mars, la Direction a accepté, à titre exceptionnel, pour les agences non-automatisées bénéficiant actuellement de 15 minutes pour l'arrêt des caisses, le maintien dérogatoire de ce laps de temps jusqu'à automatisation.

EMPLOI TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En DdR Ouest l'effectif des collaborateurs handicapés est de 58. La législation prévoit un nombre minimum en fonction de l'effectif global. Dans notre périmètre, nous devrions en avoir 139. Pour compenser la différence, LCL doit verser une contribution qui est de 305 207 € au titre de l'année 2007. Cette somme est incluse dans le budget du groupe CASA, lié à l'accord signé pour 2 ans. Le bilan est fait en fin de période et le reliquat éventuel est reversé à l'AGEFIPH. Une partie de ces fonds sert à des travaux pour l'aménagement de postes de travail.

L'objectif d'embauches 2007 a été respecté, pour 2008, 3 embauches sont prévues sous forme de contrats en alternance avec un organisme spécialisé.

ACTION PROSPECTION PRO NATIONALE

Il s'agit d'une action médiatique pour mettre LCL en lumière sur le plan national. Elle aura lieu le 19 juin 2008.

Sur l'Ouest, cette action se déroulera dans 38 agences (les 33 agences DGA + La Baule, Chambray les Tours, Dreux, Rennes Sévigné et Nantes St Pierre). Elle mobilisera 300 collaborateurs (en 150 binômes) qui vont se rendre chez des prospects commerçants à proximité des agences. L'objectif est de 15 visites abouties par binôme. 60 personnes, uniquement volontaires, extérieures au réseau d'agences participeront à cette action (25 des filiales, 5 du siège, 17 des UAC, 13 de la DdR).

ACR TOURS

La Direction nous a présenté un bilan suite aux différentes modifications. Le transfert des appels entrants, du soir et du samedi, vers Pleyel a démarré le 15 janvier, depuis cette date, 2500 appels ont été réceptionnés dont 600 premiers contacts avec des clients en pré recouvrement. Les informations collectées sont enregistrées informatiquement et peuvent être consultées par les gestionnaires. Une étude est en cours sur l'élargissement du transfert d'appels à la plage d'horaire mobile de 11 h 45 à 13 h 45 car 40 à 45 appels sont actuellement perdus.

L'effectif cible à fin 2010 est de 20 ETP, à ce jour, 25 personnes soit 23,6 ETP sont en poste. La Direction estime que malgré les absences, l'effectif est en adéquation et tend vers la cible.

PARC AUTOMOBILE

Les collègues qui ont eu une proposition écrite d'attribution de véhicule de service ont conservé cet avantage. Ce n'est pas forcément le cas pour les autres collègues. La Direction a rappelé que les collaborateurs sont dans l'obligation de se rendre sur leur lieu de mission par leurs propres moyens, en cas de difficulté, un recours peut être sollicité auprès de la hiérarchie pour trouver une solution de remplacement.

Concernant les déplacements professionnels, il appartient à chacun de prendre les dispositions inhérentes à sa fonction.

Nous insistons sur l'importance pour chacun de s'assurer que figurent par écrit toutes les conditions convenues ou négociées avec la Direction au moment de la mutation.

POINT SUR LES INTÉRIMAIRES ET CDD SUR LE PÉRIMÈTRE DU CE

Un document, reprenant les contrats intérimaires et CDD a été remis en séance. Sur les 16 CDD qui étaient en gestion, 9 ont été transformés en CDI. Il reste 5 CDD au 30 avril. Au 30 avril 2008, il y avait 9 intérimaires. A ce jour, il en reste 3 et de plus, 1 a été embauché. On comptait au 30 avril 43 intérimaires en DSBA.

QUESTIONS DIVERSES

- La caisse de l'agence de Noirmoutier n'est ouverte que le matin hors période estivale. Elle va donc réouvrir toute la journée du 01 juillet 2008 au 30 août 2008.
- Le reliquat de budget 2007 du CE va être redistribué comme suit : 30 € seront offerts directement à chaque membre du personnel actif au 31 décembre 2007 en chèques multimédia (CD, Vidéo, jeux...). Le solde sera divisé entre les sites délocalisés afin de proposer davantage d'activités sur 2008.

La prochaine réunion du CE est fixée les 25 et 26 juin 2008.

REPRESENTANTS FO AU CE :

Anny LAVAUX (Nantes Atlantica) Titulaire

Tel : 02.40.99.04.27 - Fax : 02.40.99.04.26 - e.mail : foclnantes@wanadoo.fr

Edith LAUVERGNE (Equipe Volante Basse-Normandie) Suppléante

Tel : 06.85.05.75.18 - e.mail : folclcaen@orange.fr

Francois TREGARO (Quimper) Représentant Syndical

Tel : 06.14.74.27.13 - e.mail : tregaro.f@orange.fr

Site Internet pour consulter nos résumés de CE : <http://www.fo-cl.com/ce/deo>

COORDINATEUR SYNDICAL REGIONAL F.O. :

Nadine BACA, local syndical Section FO, UAC Bayeux

Tel : 02. 31. 21. 22. 49 ou 06. 76. 45. 08 .15 - e.mail : nadine.baca@lcl.fr

Vous partagez nos idées, adhérez à

FORCE OUVRIERE LCL OUEST

Nom et prénom :

Lieu de travail :

N° téléphone :

RETOURNEZ LE COUPON AU LOCAL FO UAC BAYEUX BLD DU 6 JUIN 14400 BAYEUX